Image not found or type unknown

Solidarité dettes entre concubin

Par **conio**, le **04/10/2013** à **09:06**

bonjour

je vis avec mon concubin avec lequel j'ai un compte joint pour tout ce qui est gestion habitation.
nous avons chacun un propre compte
etant dépensé, je sais que je suis solidaire des dettes sur le compte joint mais s'il fait des dettes sur son compte personnel, suis je solidaire également ?
la banque a t elle le droit de bloquer mon compte personnel ?
merci pour les renseignements

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés